

SPECTACLE DE CONTES

AVEC HARPE & CHANT

Anne Borlée Cie Renard Noire

www.renardnoire.be

+32 496 779 880

L'os du loup

Histoires issues des rumeurs de nos campagnes...

A partir de 7 ans

Durée environ 60 minutes

« Qui était cette femme étrange et puissante, magicienne des Ardennes, qui habitait en aval du Moulin de Spitange ? On raconte qu'elle côtoyait, dans les profondeurs de la forêt, des êtres aux pouvoirs mystérieux... On raconte qu'elle dénouait les sortilèges et fréquentait les lieux sacrés d'autrefois... On raconte qu'elle transformait les crottes de bique en or et les hommes prétentieux en crapaud... On raconte que certains soirs, elle riait si fort que les loups se mettaient à danser sur les collines... »

SOURCES :

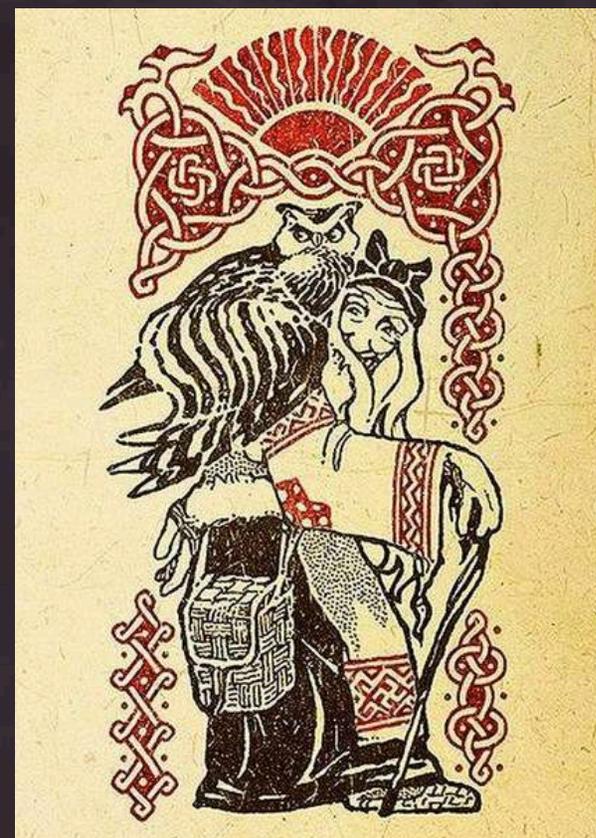
Wintergrün, recueillis par Nicolas WARKER, éd. Musée en Piconrue

L'or des Fées et autres légendes des 4 Ardennes, Frédéric KIESEL, éd. Racine

Légendes ardennaises, Sites et Récits, Jean-Luc DUVIVIER de Fortemps, éd. Weyrich

Vivre jadis à Engreux et environs, Roger GEORGES, éd. à Compte d'Auteur

Remerciements à Danielle Gaspar du Syndicat du confluent des Deux-Ourthes pour le partage de certains documents précieux...



Conditions techniques

A l'attention des organisateurs :

Le moment "conte" est un moment particulier qui exige du **confort visuel, physique et auditif** pour le public.

PREVOIR :

- un **espace très calme, à l'abri total du bruit**
- un **lieu convivial et confortable**, aménagé pour l'occasion, adapté au nombre de spectateurs
- si séance à l'intérieur : une **ambiance tamisée**, salle occultée, avec un éclairage ciblé pour la conteuse
- un fond noir ou uni derrière la conteuse
- un espace scénique de 2m de profondeur sur 3m
- une loge, des boissons et un repas pour la conteuse

SUR DEMANDE :

La conteuse peut apporter, sur demande, des **projecteurs** avec pieds, des coussins pour le public et un fond noir.

Le nombre de spectateurs par séance :

Le nombre de spectateurs par séance peut varier de 40 à 120 personnes. Dans le cas de grands groupes (de 80 à 120), l'espace doit être approprié et les spectateurs doivent être installés sur différentes hauteurs (gradins) pour permettre une bonne visibilité de tous.

Pour des groupes plus importants (de 120 à 250), il est demandé que la séance se déroule alors dans une salle de spectacle avec une amplification sonore et une régie lumière de base.

Nombre de séances par jour :

Possibilité de prester une à deux séances par jour. S'il s'agit de séances plus courtes (moins d'une demi-heure), possibilité de prester jusqu'à 5 séances sur la journée.

Pour toute question et précision : Anne Borlée tél +32 496 779 880 anne.diamo@yahoo.fr